

Projet 18-040

« Prévention du harcèlement sexuel auprès des professionnel-le-s encadrant les apprenti-e-s »

Organisme responsable

Association Le deuxième Observatoire, Carouge

www.2e-observatoire.com

Depuis bientôt 25 ans, le deuxième Observatoire, dont le siège est à Genève, œuvre pour une égalité dans les faits en Suisse romande. Il vise une transformation profonde et durable des représentations et des pratiques concernant les rapports de genre.

Il propose de la formation, de la sensibilisation, de la recherche, de la consultation et de l'accompagnement, en vue d'ancrer ces changements auprès de publics larges dans les domaines du travail, de la formation, ainsi que de la vie culturelle et politique.

Personne de contact :

Francesca Marinoni, cheffe de projets f.marinoni@2e-observatoire.com

Objectifs et activités réalisées

Objectif n° 1 : Intégrer la prévention du harcèlement dans la formation initiale et continue des professionnel-les de l'encadrement des apprenti-es.

Activités menées :

- Conception et animation d'ateliers de sensibilisation et de formation auprès de professionnel-les en charge de l'encadrement d'apprenti-es, ainsi que de professionnel-les des ressources humaines
- Conception et réalisation d'un module e-learning de formation en collaboration avec l'Office de l'orientation, de la formation professionnelle et continue du Canton de Genève (OFPC) et du Service écoles-médias (SEM) destiné aux futur-es encadrant-es d'apprenti-es. Ce module est composé de trois courts-métrages mettant en scène des situations de harcèlement sexuel et/ou psychologique vécues par des apprenti-es sur leur lieu de travail, et de quatre capsules vidéo proposant la parole d'expertes du deuxième Observatoire sur les problématiques traitées dans les courts-métrages.

Objectif n° 2 : mise à jour du site www.non-c-non.ch

Le site www.non-c-non.ch existe depuis 2010. Il a été conceptualisé et réalisé par les syndicats Comedia (actuellement Syndicom), SIT, SSP et Unia en collaboration avec le deuxième Observatoire. Il

a bénéficié du soutien financier du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), ainsi que du Comité contre le harcèlement sexuel, Genève.

En 2020-21, un important travail de mise à jour et d'ouverture à des nouveaux publics, telles que les personnes en formation professionnelle, a été mené par le deuxième Observatoire.

Ce site aborde de manière spécifique le harcèlement sexuel au travail et sur les lieux de formation, s'adressant aux cibles et victimes, aux témoins, aux membres du personnel d'encadrement ou supérieur-es hiérarchiques ainsi qu'aux responsables d'apprenti-es ou de personnes en formation.

L'objectif de ce site est d'informer et de sensibiliser un large public sur les questions de harcèlement sexuel. Il est basé sur la législation, les pratiques et la jurisprudence suisses. Il s'adresse donc spécifiquement aux personnes travaillant et/ou se formant en Suisse. Les informations plus générales peuvent cependant être utiles à des personnes vivant et/ou travaillant dans d'autres pays.

Constats et résultats

Les résultats de cette évaluation confirment l'intérêt pour la thématique et le besoin de mettre en place un dispositif concret de prévention à l'attention des professionnel-les qui encadrent les apprenti-es.

L'évaluation interne a permis de mettre au jour les points forts suivants :

- La pérennisation des outils, grâce à la réalisation du module de formation et à la réactualisation du site internet www.non-c-non.ch. En effet, ces outils assurent une sensibilisation et une information à long terme.
- Le transfert de ces outils, puisque le public ciblé est très large. En effet, le module de formation peut être repris par chaque canton romand, et le site internet reste un outil d'information accessible à tout le monde.

Recommandations pour des projets similaires

Un des problèmes principaux rencontrés lors de la mise en place de ce projet a concerné la difficulté de communication avec certains partenaires, amenant à des changements d'objectifs et d'activités en cours de route. De plus, ce sujet étant très sensible, il est récurrent de devoir faire face à de nombreuses résistances.

Notre recommandation est de pouvoir identifier en amont toutes les parties prenantes et d'assurer par écrit leur pleine adhésion et engagement au projet, aussi bien en termes d'objectifs, que de contenus ou de diffusion. Ces précautions pourraient permettre d'éviter d'éventuels retards ou demandes de changement d'orientation en cours de projet alors que celui-ci aurait déjà démarré.

Matériel, offres et informations

- Le site www.non-c-non.ch est en ligne et régulièrement consulté par un large public. De plus, il est indiqué par de nombreuses institutions et organisations de Suisse romande en tant que site de référence sur la problématique du harcèlement sexuel.
- Les dispositifs de formation à l'intention des responsables d'apprenti-es peuvent être mis en place, en présentiel ou en ligne, à la demande des entreprises formatrices, des institutions ou des organisations qui forment des apprenti-es.

Décembre 2022

Soutenu financièrement par :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann EBG
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Ufficio federale per l'uguaglianza fra donna e uomo UFU
Finanzhilfen
Aides financières
Aiuti finanziari